



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

DEFINIR, ENSEMBLE, LES NOUVEAUX HORIZONS DE LA QUALITE EN SANTE

Pour un débat public

Au-delà des actions concrètes qu'elle mène aujourd'hui, la Haute Autorité de Santé considère qu'il lui appartient également de favoriser un débat public sur la qualité du système de santé de notre pays. Pour améliorer, ensemble, la qualité en santé, il convient de débattre publiquement aujourd'hui des choix qui guideront demain l'action.

C'est dans cet objectif que le présent document, présenté dans le cadre des premières Rencontres de la HAS les 17 et 18 décembre 2007, a été conçu par le Collège de la HAS. Il appelle au dialogue avec l'ensemble des acteurs du système de santé : associations de patients et d'usagers, professionnels, financeurs, décideurs. Sur cette base, la HAS organisera une série de débats.

L'amélioration de la qualité en santé est une exigence qui porte ses fruits depuis quinze ans déjà

D'une exigence déontologique fondamentale de la pratique médicale, la qualité est devenue un enjeu collectif, fortement investi par l'ensemble des acteurs de la santé. La qualité des soins et, plus largement, du système de santé, constitue désormais un axe majeur de l'action publique dans le domaine de la santé, en réponse aux demandes nouvelles des professionnels, des citoyens et des acteurs de la décision publique.

Depuis le début des années 1990, les initiatives des acteurs de terrain rejoignent les initiatives publiques pour améliorer la qualité en santé. Elles convergent pour définir la qualité comme un impératif médical, une exigence sociale, une nécessité économique et politique.

Une dynamique favorable mais des difficultés qu'il importe aujourd'hui de surmonter

La dynamique des politiques d'amélioration de la qualité est favorable : la notion d'une exigence collective de qualité progresse, la culture de la qualité s'accroît. Malgré ces atouts, les questions de la pérennité et de l'impact des politiques d'amélioration de la qualité se posent aujourd'hui. Quinze ans après leurs débuts, force est de constater que les démarches d'amélioration de la qualité se heurtent encore à des difficultés d'appropriation et d'adhésion.

L'action de promotion de la qualité en santé poursuit plusieurs objectifs qui sont, en apparence du moins, relativement distincts : elle doit renforcer la qualité thérapeutique et humaine du soin, renforcer la cohérence organisationnelle du système de soins et guider l'allocation optimale des ressources pour soutenir l'efficacité durable du financement solidaire de notre système de santé.

Vers une définition de la qualité

Fortes de ces différentes dimensions, les politiques d'amélioration de la qualité doivent donc mieux articuler la qualité individuelle du soin avec les impératifs collectifs d'efficacité durable et d'accessibilité équitable. Outre la régulation des pratiques cliniques au bénéfice de chaque patient, les politiques d'amélioration de la qualité ont pour objectif la régulation de l'organisation des soins et la régulation des dépenses au service de l'intérêt collectif. L'articulation de ces trois registres de régulation est au cœur des politiques de la qualité, ce qui conduit la HAS à envisager la définition suivante : « *la qualité d'un système de santé augmente lorsque les soins prodigués sont aussi efficaces, sûrs et accessibles que possible, dans des conditions aussi équitables et efficaces que possible* ».



Débatte avec vous : thèmes proposés et contribution de la HAS

Comment renforcer les actions d'amélioration des pratiques professionnelles ?

Pour que l'information scientifique améliore effectivement les pratiques professionnelles, il est nécessaire de disposer d'outils cohérents, simples et lisibles. Un travail de clarification et de simplification des dispositifs mis en œuvre par la HAS s'impose. En outre, afin de mieux prendre en compte les attentes des professionnels et de les associer davantage à la production de ses avis, recommandations et outils d'amélioration des pratiques, la HAS souhaite accompagner le mouvement en cours d'organisation de la représentation des professionnels au sein d'instances partenaires de la démarche qualité pour chaque spécialité médicale.

Par ailleurs, la répartition des tâches entre professionnels est un facteur essentiel de la qualité du système de santé et de sa capacité à répondre aux besoins de la population. La HAS souhaite encourager de nouvelles formes de coopération entre professionnels, et, dans une recommandation récente, soumet cette position à la concertation.

Enfin, pour accroître l'impact des politiques d'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles, la HAS considère qu'il importe de mieux reconnaître les efforts accomplis, et propose de renforcer l'articulation entre l'évaluation de la qualité des pratiques et la régulation de l'offre hospitalière. Dans le but de mieux valoriser les performances de chacun en matière de qualité, la HAS souhaite également amorcer une réflexion collective sur la pertinence des politiques de financement de la qualité (« *pay for performance* ») qui ont déjà été explorées dans d'autres pays. La perspective de telles évolutions requiert une réflexion approfondie et concertée avec tous les acteurs.

Comment rendre plus effective l'implication des usagers dans l'amélioration de la qualité ?

L'implication des usagers dans l'amélioration de la qualité des soins est nécessaire. L'expertise propre que constitue le vécu d'une pathologie a toute sa place dans le travail de la HAS sur la qualité de la prise en charge. Comment mobiliser cette connaissance, mieux impliquer les patients dans la production des outils d'amélioration de la qualité ? La HAS souhaite saisir de cette question l'ensemble des acteurs. De même, les moyens de mieux aider les professionnels à informer leurs patients restent à développer.

La HAS réaffirme que le soutien aux patients en matière d'information, d'aide à l'observance ou d'éducation thérapeutique demeure une prérogative essentiellement publique. Elle s'attache donc à favoriser par exemple la structuration des actions d'éducation thérapeutique sans l'intervention de l'industrie pharmaceutique.

Enfin, il convient d'affronter le constat selon lequel aujourd'hui, l'accès à des informations fiables sur la qualité des soins n'est pas équitable. La HAS a pour mission de favoriser la diffusion d'une information de qualité auprès des patients et du grand public. Avec en particulier la certification des sites Internet dédiés à la santé, elle a fait le choix de promouvoir la diffusion de critères de fiabilité en matière d'information sur la santé. Pour aller plus loin, elle souhaite prendre le temps d'une concertation approfondie avec les usagers.

Comment renforcer l'articulation entre qualité et régulation dans la décision publique ?

Enfin, il revient à la HAS de renforcer la place de la qualité dans la prise de décision publique en matière de régulation du système de soins. Cette articulation pourrait en premier lieu être améliorée au niveau des régimes d'autorisation des activités de soins et des équipements lourds. Dans un registre voisin, la HAS considère que les procédures d'évaluation de la qualité conduites dans le cadre de la certification devraient accompagner davantage les décisions relatives à la régulation de l'offre et à la gestion de la performance hospitalières. La perspective de telles évolutions demande un dialogue avec les acteurs concernés.

Concernant les décisions publiques à venir en matière d'affections de longue durée, la HAS a insisté sur la nécessité du débat public dans une recommandation récente ; elle plaide pour que le dispositif distingue son objectif d'équité dans un volet social, et son objectif de qualité du suivi dans un volet médical.

De façon générale, pour que les choix qui seront faits demain en faveur de l'efficacité du système de santé soient pertinents, il est nécessaire que les pouvoirs publics bénéficient d'une vision large des enjeux de chaque décision effectuée. La HAS souhaite ainsi mettre à disposition des financeurs un outil qui documente, lorsque c'est pertinent, toutes les dimensions requises, des aspects éthiques aux dimensions économiques de la décision, en passant par ses aspects sociologiques et par son impact sur les pratiques professionnelles, sur la vie des patients, ou sur l'organisation du système de soins. C'est à la faveur d'une réflexion plurielle que pourra être précisé le statut d'une telle expertise pluridisciplinaire en santé.

